

LYCÉE - COLLÈGE

MATURITÉ GYMNASIALE

Le lycée-collège a pour mission d'offrir à ses élèves la possibilité d'acquérir de solides connaissances fondamentales et de développer leur ouverture d'esprit et leur capacité de jugement. Il permet aux élèves d'acquérir en 5 ans **une maturité gymnasiale** pour accéder à toutes les hautes écoles universitaires (Université - Ecole polytechnique fédérale EPF) et Hautes écoles pédagogiques HEP.

Branches du règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale RRM

(nombre de périodes/semaine)

		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	
LANGUES	Langue 1 / Français	5	4	4	5	4	
	Langue 2 / Allemand	3	3	3	3	3	
	Langue 3	3	3	3	3	3	
MATHÉMATIQUES et SCIENCES	Mathématiques	5	4	4	4	4	
	Biologie	2	2	2			
	Chimie		2	2			
	Informatique		2		2		
	Physique			2	2		
SCIENCES HUMAINES	Histoire		2	2	2	2	
	Géographie	2	2	2			
	Philosophie				3	4	
ARTS	Arts (arts visuels - musique)	2	2	2	2		
OPTIONS	en 2 ^e 1 option spécifique		4	5	4	6	
	en 4 ^e 1 option complémentaire				2	2	
	Travail de Maturité					1	
DISCIPLINES CANTONALES hors RRM	Ethique, culture religieuse	2	1				
	Choix en 1 ^{re}	Italien (3h) / économie (2h)	5				
		Latin	5				
		Economie et droit 1)	2				
		Education physique 2)	3/2	2	2	2	2

1) En 1^{re} année, uniquement pour les élèves qui ont choisi l'option Latin, 2h d'économie et droit

2) En 1^{re} année, uniquement 2h de gym pour les élèves qui ont choisi l'option Latin

NB : Des modifications de cette grille sont possibles pour la rentrée 2025, suite à l'entrée en vigueur des nouveaux règlement et ordonnance fédéraux sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale.

Conditions d'admission

page
3

Si l'élève a réussi l'année et n'atteint pas ces conditions dans une des disciplines à niveaux, il ou elle peut se présenter à un examen complémentaire dans la discipline concernée. Cet examen est organisé par le Département.

L'élève effectue **des choix** dans son programme, selon ses intérêts, pour renforcer une discipline ou découvrir un nouveau domaine.

1^{re} année

- Latin **ou** italien/économie
- Filière bilingue **ou** filière non bilingue

mention bilingue = 800h de cours en immersion sur les 5 ans
Français/allemand à Sion
Français/anglais à St-Maurice

2^e année

- Choix d'une **option spécifique** ou des **maths renforcées**

Latin - Grec - Italien - Anglais - Espagnol - Economie et droit -
Arts visuels - Musique

- Choix définitif de la filière bilingue OU non bilingue
- En branches fondamentales, choisir arts visuels OU musique (Sion)

3^e année

- Choix de l'option spécifique pour ceux qui ont pris maths renforcées en 2^e

Biologie et chimie OU
Application des mathématiques et physique

4^e année

- Choix d'une **option complémentaire**

Applications des mathématiques - Biologie - Chimie - Physique
- Informatique - Economie et droit - Géographie - Histoire
- Psychologie/pédagogie - Arts visuels/cinéma - Musique -
Philosophie - Enseignement religieux

- Choix entre maths normales OU renforcées
- Définir le thème du travail de maturité

www.vs.ch/osp-college

Les Creusets, Sion - www.lccreusets.ch
La Planta, Sion - www.lcplanta.ch
Lycée-collège de St-Maurice - www.lyca.ch
Kollegium Spiritus Sanctus, Brig - www.spiritus.ch

www.orientation.ch



QUE FAIRE APRÈS UNE MATURITÉ GYMNASIALE?

HAUTE ÉCOLE UNIVERSITAIRE HEU (UNI / EPF)
HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE HEP

Accès direct

HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE HES

L'admission est possible par une des voies suivantes:

- Expérience du monde du travail EMT
- Bachelor intégrant la pratique professionnelle PiBs
- Passerelle (voir ci-dessous)

HES-SO Valais

- modules complémentaires Santé
- passerelle Informatique de gestion
- stage pratique Technologies du vivant
- propédeutique Art et design édhea

Ecole professionnelle technique et des métiers

- passerelle pratique Systèmes industriels, Informatique et systèmes de communication ou Energie et techniques environnementales

ÉCOLE SUPÉRIEURE ES

Les exigences d'admission varient selon les formations. De manière générale, un stage ou une expérience pratique du domaine est exigé.

MONDE DU TRAVAIL

EXPÉRIENCE DU MONDE DU TRAVAIL EMT
pour être admissible en bachelor HES

STAGES durant la formation bachelor HES
pour les filières PIBS

STAGE PROFESSIONNEL
banque, poste, assurances...

APPRENTISSAGE RACCOURCI

CONDITIONS D'ADMISSION AUX FILIÈRES DE MATURITÉS DU SECONDAIRE II GÉNÉRAL OU PROFESSIONNEL

MATURITÉ PROFESSIONNELLE POST-CFC

CFC obtenu et

soit remplir les conditions de fin de 11CO (cf colonne à droite, lignes 1 et 2)

soit réussir un examen d'admission fixé par le Département portant au minimum sur les branches français, mathématiques, allemand; un cours préparatoire peut être proposé en vue de l'examen d'admission

soit admission sur dossier par la direction, tenant compte des résultats obtenus au CFC et/ou dans d'autres formations

Des conditions particulières régissent l'admission dans l'orientation « Economie et services », type économie - détails sur www.epcaison.ch.

MATURITÉ PROFESSIONNELLE INTEGREE pendant le CFC en apprentissage dual ou en école des métiers (commerce, EPCA, EPTM, édhéa)

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

2 niveaux I et 2 niveaux II
2 niveaux I ≥ 4.0
1 niveau II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

1 niveau I et 3 niveaux II
1 niveau I ≥ 4.0
2 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

4 niveaux II
3 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE AVEC MATURITÉ SPÉCIALISÉE

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

2 niveaux I et 2 niveaux II
dont 1 niveau I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

1 niveau I et 3 niveaux II
2 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

4 niveaux II
3 niveaux II ≥ 5.0
et 1 niveau II ≥ 4.5

LYCÉE - COLLÈGE MATURITÉ GYMNASIALE

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.0

3 niveaux I et 1 niveau II
dont 2 niveaux I ≥ 4.0
et 1 niveau II ≥ 5.0

4 niveaux I
dont 3 niveaux I ≥ 4.5
et 1 niveau I ≥ 4.0
moyenne générale ≥ 4.5

Avoir obtenu le diplôme du CO (moyenne générale ≥ 4.0 et trois disciplines à niveaux ≥ 4.0) et répondre aux exigences ci-dessus

APRÈS LA 11CO

APRÈS LA 10CO

L'École préprofessionnelle EPP (p. 16) permet également d'accéder aux maturités professionnelles et aux écoles de culture générale (maturité spécialisée) si le certificat EPP est réussi avec une moyenne finale de 4.8 dans le premier groupe et une moyenne générale de 4.5.